

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 23 novembre 2011

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 17 et 18 octobre 2011**

**2011 V. 253** Vœu relatif à la situation des jeunes migrants tunisiens.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Six migrants d'Egypte et de Tunisie sont morts, mercredi 28 septembre, dans l'incendie du squat qu'ils occupaient à Pantin. Il s'agit de l'un des incendies les plus meurtriers depuis celui de l'hôtel Paris - Opéra du 15 avril 2005 où 25 personnes, dont 10 enfants, sont mortes ;

La Ville de Paris s'était impliquée jusqu'au 31 août dans un dispositif d'aide d'urgence envers les migrants tunisiens afin de permettre aux quelques centaines de jeunes en situation de précarité présents dans les rues et les squares du Nord Est de Paris de bénéficier d'un hébergement d'urgence. Malgré nombre d'interpellations du gouvernement, l'Etat et la Préfecture ont toujours refusé d'ouvrir les centres d'hébergement d'urgence récemment fermés et de venir en aide à ces jeunes migrants ;

La Ville de Paris a débloqué des moyens pour mettre en place une aide facilitant l'insertion dans un projet de retour d'environ 700 euros pour les jeunes tunisiens tandis que l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) réduisait l'aide au retour annoncée de 2.000 à 300 euros ;

Les migrants tunisiens et égyptiens rescapés de l'incendie du squat de Pantin sont dorénavant hébergés dans un gymnase à Pantin pour deux mois. Une logistique a été mise en place pour les repas. Ils bénéficient enfin d'un suivi psychologique et de services médicaux ;

Mais un certain nombre de jeunes migrants tunisiens demeurent sur la région parisienne dans une situation de grande précarité, d'autant plus préoccupante à l'arrivée de l'hiver ;

Considérant que le drame de Pantin aurait pu être évité si l'ensemble des pouvoirs publics et, en premier, l'Etat avait pris ses responsabilités et assuré un hébergement digne et sécurisé pour l'ensemble des migrants tunisiens ;

Considérant que tout doit être fait pour éviter qu'un nouveau drame similaire n'ait lieu sur Paris et la Région parisienne ;

Considérant que lorsque l'Etat tunisien démontre sa capacité d'accueillir plusieurs centaines de milliers de migrants libyens, la France, pays riche et terre d'asile et d'accueil, a tout à fait les moyens d'accueillir quelques milliers de migrants tunisiens ;

Sur la proposition de l'Exécutif, à l'initiative de Mme Danielle SIMONNET, des élu(e)s du Groupe Communiste et élu(e)s du Parti de Gauche,

**Emet le vœu :**

Que M. le Maire de Paris demande au Président du Sénat d'interpeller le Gouvernement :

- pour qu'il débloque immédiatement à l'attention de l'ensemble des migrants tunisiens, les moyens humanitaires d'urgence, en procédant notamment à la réouverture des centres d'hébergement qu'il a fermés à la fin de l'hiver et en débloquent les moyens financiers nécessaires à l'aide alimentaire et aux soins nécessaires,

- pour qu'il applique sans discrimination les dispositifs d'aide liés au retour pour ceux qui le souhaitent et les conditions prévues par les accords franco-tunisiens,

- pour qu'il permette également la régularisation administrative et rende possible l'accès des jeunes qui le souhaitent à une formation qualifiante, afin de traduire concrètement un soutien aux projets individuels et collectifs participant au développement économique et social de la Tunisie.